

COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de QUARTIER

**Secteur 3 : CHEMIN SAINT-ANTOINE / ZAC SAINT-CLAUDE / ROUTE DES CARLES**

**MERCREDI 8 OCTOBRE 2008  
18 heures – Salle Louis Blanc**

M. GIRAUD ouvre la séance et présente les élus, présidents et co-présidents, le responsable de la Société SITA, ainsi que les personnels de la Mairie. Il remercie également les administrés présents dans la salle.

Des précisions sont données concernant le service municipal "Comité de Quartier", installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville et sur le numéro vert, dorénavant en service : 0800 828 123.

Pour ce qui est documents relatifs à ces "Comités", ils sont disponibles sur le site officiel de la Ville, dans la rubrique "Mairie" (comptes-rendus, charte, cartographie, liste des présidents et co-présidents).

M. GIRAUD rappelle qu'à l'issue des premières réunions, une synthèse a été réalisée. A l'appui de ce document, les services ont apporté un maximum de réponses et d'informations suite aux doléances enregistrées. Un exemplaire de cette synthèse a été remis à chaque Président et Co-Président. Les riverons sont donc invités à se rapprocher d'eux pour en prendre connaissance, s'ils le souhaitent.

A ce sujet, M. GIRAUD reprend succinctement ce document et apporte les informations aux membres présents.

<b>SUJETS</b> évoqués lors de la première session	<b>REPOSES</b> apportées par les Services Municipaux	<b>PRECISIONS RIVERAINS</b>
Mauvais état des accotements du chemin des Tamaris	Ils dépendent des propriétaires qui doivent les entretenir sous peine d'être mis en demeure	
Signalisation chemin des Tamaris	Une partie de ce chemin est en sens interdit. Des allumettes sont en commande et vont être disposées devant chez M. KEKLIKIAN ainsi qu'au bas du stade. La signalisation horizontale vient d'être réalisée.	
Trottoir route des Carles	La voie est trop étroite pour permettre la réalisation d'un trottoir. Il faudrait récupérer du terrain chez les riverains.	
Travaux station d'épuration	Un nouveau plan de circulation a été mis en place à cette occasion pour environ deux ans.  40 camions en moyenne circuleront chaque jour.	

	<p>A ce sujet, un document a été réalisé par les services municipaux. Il devait être distribué à chaque administré par La Poste. Ce qui n'a pas été fait. Cette situation n'a pas permis la large communication qui était escomptée.</p>	
Plan de circulation général de la Ville	<p>A terme, le plan de circulation de la Ville sera revu dans son ensemble.</p>	
Vols à l'arracher	<p>La Police Municipale patrouille dans le quartier mais il y a un manque considérable d'effectifs. Des recrutements sont en cours.</p>	
Ramassage des "encombrants"	<p>Dorénavant, il est possible de déposer les "encombrants" sur le site destiné à les accueillir, route des Salins, tous les lundis matins.</p> <p>Il est rappelé que pour les personnes de 70 ans et plus, les services municipaux sont à disposition pour la récupération et le transport de ces objets.</p>	

Points d'Apports Volontaires	<p>Il est regrettable de constater que ces points d'apports volontaires sont trop souvent considérés comme des décharges.</p> <p>Deux agents municipaux seront prochainement de nouveau affectés au service Environnement afin de surveiller ces sites en particulier et verbaliser les contrevenants.</p>	
Panneau "SAINT-TROPEZ"Route des Plages	Une fois le territoire d'agglomération redéfini, les panneaux de signalisation seront commandés et disposés.	
Boîtes aux lettres ZAC Saint-Claude	Les équipements ont été mis en place.	
Numérotation et dénomination des voies de la ZAC Saint-Claude	<p>Un gros travail est actuellement en cours sur ce thème.</p> <p>A terme, chaque commerce et habitation seront clairement identifiables.</p>	
Chemin Saint-Antoine	Cette voie est particulièrement étroite.	

	<p>Toutefois, certains usagers l'empruntent à grande vitesse.</p> <p>La signalisation réglementaire est conforme et en place.</p>	
<p>Propreté Route des Plages</p>	<p>Les accotements de cette voie appartiennent à la Commune. La chaussée relève du Département.</p> <p>Les services municipaux rencontreront les responsables du Conseil Général le vendredi 10 octobre afin d'évoquer le projet de réfection totale de la voie prévu pour 2012.</p> <p>Quant au nettoyage, il est actuellement en cours par les services municipaux au niveau des accotements. Ceux-ci seront aménagés provisoirement en 2009. De plus, la signalisation au sol sera également revue.</p>	

La parole est ensuite donnée aux administrés.

SUJETS	DOLEANCES	REPONSES
Chaussée Chemin Saint-Antoine	De nombreux trous sont constatés sur la chaussée la rendant dangereuse.	<p>Ce chemin fera l'objet de travaux en 2009. A cette occasion, son revêtement sera entièrement refait.</p> <p>Toutefois, compte-tenu de la dangerosité actuelle, l'intervention des services municipaux sera programmée au plus vite.</p>
Eclairage Route des Plages	Manque d'éclairage sur cette voie.	Dans le cadre de la réfection de cette route, des points d'éclairage supplémentaires seront prévus.
Ordures ménagères ZAC Saint-Claude	De nombreux "encombrants" et sacs éventrés sont découverts, chaque jour, à la sortie de la zone. Les sites destinés à accueillir les ordures ménagères sont considérés comme des décharges.	<p>La société SITA précise que les palettes doivent être reprises par les livreurs. Les commerçants doivent être vigilants à ce sujet. Cet enlèvement n'est absolument pas prévu dans le contrat de la société prestataire de la Ville.</p> <p>Pour ce qui est du container mis en place, il l'a été à la demande des commerçants de la zone.</p>

		<p>Il est rappelé aux participants que si les contrevenants sont identifiés et qu'ils ne respectent pas les lieux de dépose ou les horaires, ils doivent être signalés aux services municipaux qui pourront ainsi les rencontrer et si nécessaire les verbaliser.</p> <p>Il est précisé qu'actuellement, seul un agent de Police Municipale est habilité à dresser les procès-verbaux dans ce domaine.</p>
<p>Nettoyage du Chemin Saint-Antoine</p>	<p>Cette tâche ne semble pas effectuée correctement et régulièrement.</p>	<p>La société SITA rencontre des problèmes lors du nettoyage de cette voie avec la végétation qui déborde sur la voie. De ce fait, les engins ne peuvent pas se positionner comme ils le devraient.</p> <p>Actuellement, ce chemin est nettoyé une fois par mois par un engin et deux balayeurs lorsque la route est interdite à la circulation par arrêté municipal.</p> <p>Il est à noter que des riverains l'empruntent, certaines fois même en sens interdit, mettant ainsi la sécurité des employés en péril.</p>

		Lors de la réfection de ce chemin, toutes dispositions seront prises pour sécuriser la voie et faciliter son entretien.
Taille de la végétation	Le fait de ne pas entretenir la végétation rend cette voie encore plus étroite et dangereuse.	Un courrier a été adressé aux propriétaires n'entretenant pas leurs haies.  Si la situation ne s'améliore pas, une mise en demeure sera lancée, avec intervention des services municipaux aux frais des propriétaires.
Circulation au droit du stade	Deux véhicules ne peuvent pas se croiser au droit du stade ce qui engendre des problèmes de sécurité, même pour les piétons.  Il faut absolument empêcher ce stationnement qui, semble-t-il, est occasionné par les employés d'une entreprise installée dans ce secteur.	D'ici la fin de la semaine, la Police Municipale mettra des avertissements et ensuite verbalisera.  Une signalisation a été réalisée.  D'ici la fin de l'année, cette entreprise se délocalisera pour occuper de nouveaux locaux.
Revêtement avenue Pierre de Coubertin	La chaussée est très endommagée.	La semaine prochaine, les travaux de réfection du réseau d'eau potable seront entrepris. Ils dureront un mois environ.

		<p>Une fois ces derniers achevés, la réfection de la chaussée sera programmée pour 2009 et cette voie sera mise en sens unique (stade vers avenue Leclerc).</p>
<p>Câbles dans végétation avenue Pierre de Coubertin</p>	<p>Des câbles se trouvent dans la végétation, chez un particulier.</p>	<p>Le propriétaire doit entretenir et tailler ses arbres.</p> <p>Contacteur EDF si nécessaire.</p> <p>Il est toutefois précisé que les fils apparents ne sont pas sous tension.</p>
<p>Plan de circulation route des Carles</p>	<p>Des contrevenants continuent à emprunter cette voie pourtant en sens interdit. De plus, la vitesse limitée n'est pas respectée.</p>	<p>Actuellement, phase d'adaptation et de sensibilisation.</p> <p>La semaine prochaine la phase de répression sera lancée.</p> <p>Le respect du Code de la Route est demandé aux usagers.</p>
<p>Pose d'un ralentisseur route des Carles</p>	<p>La création d'un tel équipement est proposée afin de limiter la vitesse.</p>	<p>La réglementation en la matière est très précise et les critères de cette voie ne correspondent pas pour une telle création.</p>

	<p>La couverture des ruisseaux le long de cette voie serait souhaitable.</p>	<p>Il est rappelé que lorsque des ralentisseurs sont créés, quelques temps plus tard, les riverains demandent leur destruction en raison des nuisances générées.</p> <p>Cette solution est à étudier.</p>
<p>Travaux station d'épuration</p>		<p>Les travaux de la station d'épuration s'élèveront à 15 M d'€ et dureront environ deux ans.</p> <p>A cette occasion, un nouveau plan de circulation a été mis en place. S'il s'avère que certaines décisions recueillent l'aval des usagers, elles pourront être maintenues.</p> <p>Une étude sera réalisée par des professionnels sur ce thème afin de redéfinir le sens de circulation en Ville.</p> <p>Il est toutefois vrai que ces nouvelles dispositions créent des désagréments aux riverains de certains quartiers, pénalisés par les sens uniques entre autres (viticulteurs entre autres).</p>

		Il est demandé la compréhension des administrés. Ce plan de circulation a été élaboré en concertation entre les services municipaux, la Gendarmerie, les Pompiers, ...
Chaussée ZAC Saint-Claude	Manque de revêtement au sol (au niveau de la sortie).	Si des problèmes de sécurité sont constatés, les trous seront rebouchés très rapidement. Sinon, la réfection de la chaussée est prévue l'année prochaine.  Un agent des services techniques se rendra sur le site jeudi 9 octobre.
Mur endommagé route des Carles	Lors d'un élagage, le mur de cette propriété a été endommagé. Depuis, les dégâts se sont aggravés.  Problème de responsabilité en cas d'accident.	Le dossier est en cours d'instruction.  La pose de glissières en béton armé (GBA) est envisagée.
Stationnement le long de la Route des Plages	De très nombreux véhicules stationnent le long de cette voie en totale interdiction.  Un panneau "axe rouge" existe mais n'est pas visible car il est caché par la végétation.	Des dispositions seront prises afin de rendre visible cette signalisation et la conforter par d'autres panneaux.

Chemin des Tourterelles	Ce chemin ne figure pas sur les plans de la Ville.	Le service municipal concernant par les dénomination et numérotation des voies (SIG) en sera informé.
Bas côtés Route des Plages	Les côtés de cette voie ne sont pas stabilisés.	Lors de la rencontre avec les responsables du Conseil Général, ce sujet sera évoqué et des dispositions arrêtées.
Ramassage scolaire Route des Plages	A certains endroits de cette route, le ramassage scolaire s'effectue en absence totale de passages piétons et de panneaux.	Une visite sur place permettra d'identifier les lieux à équiper au plus vite.
Circulation Route des Plages	Envisager de revoir la configuration de cette voie (suppression de la ligne droite mais création de chicanes).	Cette proposition sera étudiée avec le Conseil Général.
Carrefour Route des Carles / Chemin Saint-Antoine	La réfection du mur d'une propriété est en attente de réfection depuis très longtemps. La sécurité est remise en cause dans le secteur.	Le dossier est suivi en Mairie mais la procédure est longue.  Les travaux devraient être réalisés à la fin de l'année 2009.

	Il est signalé la difficulté pour les camions de ce croiser sur ce site.	Un propriétaire concerné par le dossier précise que l'ensemble des riverains concernés (4 au total) par la cession de terrains ont tous donné leur accord à la Ville. La lenteur du dossier n'est pas donc pas de leur fait.
Point d'Apport Volontaire Carrefour Route des Carles / Chemin Saint-Antoine	Le site très mal entretenu depuis cet été et le ramassage n'est pas effectué quotidiennement.	Des dispositions ont été prises depuis pour remédier à ces situations.
Stationnement Carrefour Route des Carles / Chemin Saint-Antoine	Un stationnement anarchique est noté dans ce secteur.	La Police Municipale sera sensibilisée et des entraves seront disposées.
Stationnement ZAC Saint-Claude	Le stationnement est anarchique dans cette zone.	Un projet très ancien de parc de stationnement souterrain avait été étudié mais compte-tenu du coût très élevé il a été abandonné.  Un contact avec chaque particulier et commerce de la zone permettrait de définir les besoins exacts.

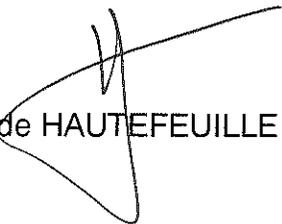
		<p>Il est rappelé qu'à l'origine, la zone devait comprendre un commerce et une habitation par lot. A ce jour, ce n'est pas le cas.</p> <p>Il serait peut être bon d'étudier la rotation de transports en commun pour éviter les problèmes de stationnement ou la mise en place de "zones bleues".</p> <p>Il est à noter que depuis la mise en place de la circulation en sens unique au cœur de la zone, il y a moins de problèmes.</p>
--	--	---

Avant de clôturer la séance, M. GIRAUD rappelle que dans le cadre de la charte, les réunions de quartiers sont prévues deux fois par an. Le Maire, les Présidents et Co-Présidents se réunissent une fois par an et un rapport concernant l'activité des "Comités de Quartiers" est présenté en Conseil Municipal.

La séance est levée à 19 heures 30.

L'Adjoint au Maire,  
Co-Président du Comité de Quartier,

Claude HAUTEFEUILLE



Le Co-Président du Comité de Quartier,

René STRAZZIERI

